

Décembre 2024

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations de Décembre

LE DOSSIER DU MOIS

LANCEMENT DE L'OUTIL
"OIRA AGRICULTURE"

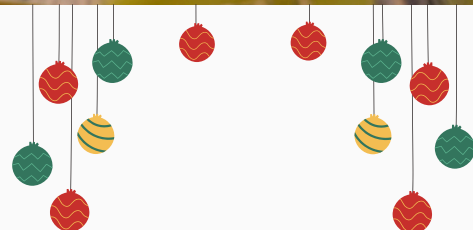
ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

LA PINCE À DÉLIER

AGENDA



Bonjour à toutes et à tous,



Au nom de toute l'équipe de PreventAgri et de la Mission Wallonne, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Dans la newsletter de ce mois, nous vous présentons un nouvel outil interactif vous permettant de réaliser vous-même votre propre analyse de risques en ligne : l'OiRA Agriculture.

Posez-nous vos questions par mail, nous vous répondrons et partagerons la solution dans la rubrique "*question du mois*".

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70

 **Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

PreventAgri



LE DOSSIER DU MOIS

Lancement de l'outil "OiRA agriculture"

Vous n'avez pas pu assister au lancement officiel du nouvel outil "OiRA Agriculture" en nos bureaux ce 12 décembre ?

Découvrez en quoi cet outil consiste dans ce dossier du mois. Vous appartenez à un secteur autre que l'agricole ? Il existe aussi un OiRA pour les entreprises de cultures ornementales et de parcs & jardins :



beswic.be/fr/pme/oira-votre-analyse-des-risques-en-ligne

Quelle que soit la taille de l'entreprise, l'employeur a une obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses "**travailleurs**" (= toute personne sous contrat rémunéré ou non : stagiaire, apprenti, salarié,...).

Cette obligation d'assurer la sécurité des travailleurs s'appuie sur l'identification des risques sur le lieu de travail (= "**l'analyse des risques**"), l'élaboration et la mise en œuvre d'un **plan de prévention** solide et actualisé.

L'analyse des risques peut être réalisée par une personne extérieure à l'entreprise, un salarié de l'entreprise formé pour cette tâche ou l'employeur lui-même (pour les petites entreprises).

Elle poursuit 3 objectifs :



- **Identifier les risques** les plus importants ;



- **Proposer des mesures** destinées à améliorer la sécurité ;



- **Mettre en évidence les exigences** réglementaires à respecter : assurance accident de travail, trousse de secours, affichage des consignes, fiches d'instruction, formation du personnel ...

LE DOSSIER DU MOIS

Qu'est-ce que l'OiRA ?

L'OiRA a été créé pour donner un coup de pouce aux très petites entreprises afin de répondre à cette obligation.

C'est un outil interactif d'évaluation des risques en ligne destiné à aider les PME dans divers secteurs d'activité tels que les entreprises de parcs et jardins, les entreprises en horticulture ornementales et maintenant, les entreprises agricoles.

L'OBJECTIF DE L'OIRA EST DE PERMETTRE :

1. La **réalisation d'une analyse des risques** de l'entreprise en identifiant les manquements et les solutions concernant la sécurité au travail.
2. La **création d'un plan de prévention**. Celui-ci doit comporter : les mesures de prévention permettant de réduire les risques, les moyens qui y seront consacrés et les délais de mise en place prévu.

L'OiRA est une aide gratuite et confidentielle !



Comment fonctionne l'OiRA ?

Lors de votre première évaluation des risques, il vous sera demandé de créer un compte OiRA.

Il s'agit d'une procédure simple et rapide qui vous permettra de vous connecter à tout moment, de **sauvegarder** votre évaluation en cours et d'**éditer** vos rapports et plans d'action.

Les données de l'entreprise sont **anonymisées**.

Adresse e-mail
exemple@gmail.com

Mot de passe
.....

Garder ma session active

Connexion

- Pas encore de compte ? Veuillez tout d'abord [vous inscrire](#).
- [J'ai oublié mon mot de passe](#)
- [En savoir plus sur OiRA](#)

LE DOSSIER DU MOIS

L'analyse des risques via l'OiRA suit une démarche simple et structurée. Il vous suffit de suivre son cheminement et de répondre aux questions qui vous seront posées au fur et à mesure de votre progression, selon votre rythme :

The screenshot shows the OiRA web application interface. The top navigation bar includes a menu icon, the 'OiRA' logo, and icons for home, help, and user profile. The main content area is titled 'Préparation' and 'Impliquer', with the 'Evaluation' section active. A sidebar on the left lists evaluation steps, with '5.6 Les tracteurs et machines automotrices sont toujours contrôlés avant utilisation' selected. The main panel displays the title 'Les tracteurs et machines automotrices sont toujours contrôlés avant utilisation' and asks the user to select or add measures already in place. Two checkboxes are shown: 'Mettre en place un système sûr pour effectuer des contrôles avant le démarrage' and 'Veiller à ce que les contrôles soient effectués avant de démarrer'. Below these is a button to 'Ajouter une autre mesure'. A section titled 'Le risque est-il maîtrisé ?' offers two radio button options: 'Oui, les mesures en place sont suffisantes' (selected) and 'Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions (à compléter ci-dessous)'. An 'Information' box provides additional context: 'Pour être sûr que le tracteur ou la machine automotrice peut être utilisé en toute sécurité, il est indispensable d'effectuer un contrôle avant de démarrer.' At the bottom, there are navigation buttons: 'Passer', 'Sauvegarder', and 'Enregistrer et continuer'.

1

L'OiRA suit les étapes suivantes :



Évaluer les risques

2

Identifier des mesures de prévention pour les risques présents en exploitation



3



Éditer un plan de prévention à partir des actions de prévention sélectionnées.

Rendez-vous sur :

oira.osha.europa.eu/oira-tools/be/agriculture/agriculture



LE DOSSIER DU MOIS

L'OiRA vous donne des avantages :

- ✓ Une **protection accrue** de vos travailleurs et de votre propre personne contre les accidents et les maladies professionnelles. À court et à long terme.
- ✓ Une **diminution des absences** qui se traduit par une productivité stable et une baisse des primes d'assurances.
- ✓ En impliquant vos travailleurs dans l'analyse des risques et le choix des actions de prévention, vous favorisez le **sentiment de collégialité** autour de la sécurité au travail.
- ✓ L'accident n'a pas pu être empêché ? **Vous évitez les frais supplémentaires**, tels qu'amendes et dommages-intérêts, vous disposez d'un dossier plus solide face à l'assurance et **moins de stress**
- ✓ Vous êtes **mieux préparés aux inspections** du Contrôle du bien-être au travail.
- ✓ Vous parlez le **même langage que votre conseiller en prévention externe**. En outre, vous exploitez au maximum votre affiliation obligatoire auprès du service externe de prévention.

Que peut faire PreventAgri pour vous aider ?



Au terme de votre analyse des risques OiRA, un plan d'action vous sera proposé.

PreventAgri peut vous accompagner dans la réalisation de ce plan d'action et vous aider à sélectionner les mesures de prévention qui seront les mieux adaptées à votre entreprise.

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

Déclic'travail : la pince à délier

La pince à délier sert à couper et récupérer facilement les ficelles des ballots au moment où on les charge dans la pailleuse.



- Matériel :**
- Pince à fixer sur la chargeuse (~1200 €)
 - Flexibles (~300 €)
 - Valves de séquence (80 €/valve)
 - Ferraille de récupération
 - 2 vieux couteaux de mélangeuse à fixer sur les pailleuses (pour couper les ficelles)



Les avantages :

- **Gain de temps / Ergonomie :**
 - évite de devoir monter et descendre du tracteur pour délier les ficelles des ballots.
 - outil complet qui pince, coupe et récupère les ficelles
- **Sécurité/Confort :** réduit le risque de chute.



Tout savoir sur la pince à délier
[Déclic travail : cliquez ici](https://declictravail.fr/)

Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le site Déclic travail :
<https://declictravail.fr/>



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



INTERVENTION EN SÉCURITÉ SUR UNE VICTIME D'ACCIDENT

Date : Mardi **21 janvier** 2025 de **9h** à **16h**

Lieu : Rue du Rabiseau 6, 6220 Fleurus

Inscription auprès de la **MWSV**

Tél. : **065 61 13 70** - info@secteursverts.be



NEW

Découvrez le catalogue de formations 2024-2025 de la Mission Wallonne des Secteurs Verts :

PHYTOLOGIE
PRÉVENTION SÉCURITÉ
HORTICULTURE
AGRICULTURE
PARCS ET JARDINS
TRAVAUX TECHNIQUES HORTICOLES
ET AGRICOLES

**FORMATIONS
2024 - 2025**

Formations
gratuites !



Mission Wallonne
des Secteurs Verts

secteursverts.be/wp-content/uploads/2024/11/catalogue-25_BD.pdf